



Compte rendu du Comité de programmation



24 février 2020

Etaient présents :

Collège public : CHABOT Jacques, AMBAUD Jean-Yves, BOUCHER-PILARD Maryse, BARBOT Jean-Pierre, SAINT-LOUPT Muriel, JOBIT Didier, JAULIN Joëlle

Collège privé: DUBOJSKI Michel, ARSICAUD Jean-Marie, AUDOIN Charles, ADEBIAYE Yannis, PIGNOCHET Isabelle, RINEAU Jean-François, MAGDELAINE Yoann, BLUTEAU Romain, CARRARA Clément, VAUZELLE Nicolas, BRALERET Patrick

Assistaient également : GEORGES Isabelle, SIRE CAMILLE, PASQUIER Mickaël

Excusés : MEURAILLON André, PAPILLAUD Joël, FORT Claire, DURAND Mathieu, DE CASTELBAJAC Dominique, MOUNIER Marc

Le double quorum est atteint, Jacques CHABOT, Président du GAL, ouvre la séance et présente l'ordre du jour. Il propose de réaliser un tour de table.

1. VALIDATION DU COMPTE RENDU DU COMITE DU 21 OCTOBRE 2019

Aucune remarque, le compte rendu du 21 octobre 2019 est validé à l'unanimité.

2. MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE DE PROGRAMMATION

Le Président informe que plusieurs structures souhaitent modifier leurs représentants au sein du Comité de Programmation. Il donne lecture des changements proposés :

Organisme	Avant	Après
Maison de l'Agriculture Biologique	Titulaire : Carole BALLU	Titulaire : Carole BALLU
Maison de l'Agriculture Biologique	Suppléant : David GROS	Suppléant : Pierre BOUSSEAU
Chambre de Commerce et	Titulaire : Alain LEBRET	Titulaire : Alain LEBRET
d'Industrie	Suppléant : Frédérique BECHON	Suppléant : Chantal DOYEN
Association pour la sauvegarde de	Titulaire : Gilbert MARCHAND	Titulaire : Jean-Marie ARSICAUD
la Poule de Barbezieux	Suppléant : Nicole BILLION	Suppléant : Nicole BILLION
Association Entreprendre en Sud	Titulaire : Ghislaine BACLE	Titulaire : Clément CARRARA
Charente	Suppléant : Thierry CHAUVIN	Suppléant : Sébastien DESAGE
Association des commerçants et	Titulaire : Nathalie BERTHONNAUD	Titulaire : Yoann MAGDELAINE
des professionnels de Barbezieux	Suppléant : Marc LAURENT	Suppléant : Romain BLUTEAU
Centre socioculturel du Barbezilien	Titulaire : Patrick BRALERET	Titulaire : Patrick BRALERET
Centre socioculturei du Barbezilleri	Suppléant : François GUILLET	Suppléant : Marc LASUY
Lycée Professionnel Agricole	Titulaire : Joëlle JAULIN	Titulaire : Yann BERRET
Lycee Froressionnel Agricole	Suppléant : Yann BERRET	Suppléant : Hugues MORVAN

3. MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU COMITE DE PROGRAMMATION

Le règlement actuel autorise de faire les consultations écrites, mais <u>uniquement par voie postale</u>. <u>Proposition</u>: Ajouter la possibilité de les faire également par voie électronique.

En rouge les modifications proposées

Article 6. Consultation écrite du Comité de programmation

A titre exceptionnel et pour une opération revêtant un caractère urgent, le GAL peut, à l'initiative de son (ses) Présidents, consulter les membres du Comité de Programmation par écrit ou par voie électronique. Les membres du Comité donneront leur avis dans un délai de 15 jours ouvrables à compter de la date de réception du courrier postale ou électronique de consultation. La proposition sera adoptée en l'absence d'objection dans ce délai.

Les membres du Comité de programmation valident à l'unanimité cette modification

4. BILAN DU PROGRAMME

Le Président présente les chiffres clés du programme (période 2017-2019) :

- Montant programmé: 732 990 € (49 % de l'enveloppe)
- 40 dossiers validés (entre 10 et 15 dossiers de programmés par an)
- Une subvention moyenne de 18 320 €
- Paiements effectués : 339 807 € (22.9 %)
- Une majorité de dossiers associatifs : 56 %
- Une répartition homogène des crédits entre acteurs publics et privés (56 et 44 %)
- 45 % des dossiers concernent des projets d'investissements
- 40 % des projets sont des opérations liées au tourisme, à la culture ou au patrimoine

5. INFORMATION SUR LA CLOTURE DU PROGRAMME

Jacques CHABOT informe de l'allongement de la durée pour la programmation et les paiements :

Nouveau calendrier:

31/12/2021: Demande d'aide au GAL

30/04/2022 : Demande d'aide complète à adresser à la Région

31/12/2022 : Signature de la convention d'attribution **31/06/2023** : Envoi de la demande de paiement au GAL

31/12/2023: Fin des paiements

Enveloppe complémentaire :

Elle peut être possible sous certaines conditions :

- Rencontre entre le GAL et Région pour connaître précisément les besoins du territoire
- Le GAL doit atteindre un certain niveau de dépense : 32 % de paiements (Décembre 2020).
 Actuellement 23 %, mais montant déjà atteint en comptabilisant les paiements en attente à la région.
- Répondre à un appel à projet

Un point sera fait suite à la rencontre avec la Région pour évoquer la stratégie à mettre en œuvre pour gérer la fin de l'enveloppe.

6. BILAN FINANCIER

Montant déjà programmé : 732 990,90 € Montant présenté ce soir : 151 684,00 €

Solde théorique de l'enveloppe financière : 614 184,58 €

Le Président du GAL précise que le solde actuel de l'enveloppe LEADER est d'environ 750 000 €. En comptabilisant les dossiers complets instruits ou en cours d'instruction, les crédits restants s'élèvent à 263 500 €. Avec les dossiers incomplets « en stock » l'enveloppe est déficitaire de 38 000 €.

Un membre du GAL s'interroge sur le fait de prendre de nouvelles opérations.

Jacques CHABOT estime qu'il est difficile de répondre à cette question sans savoir si le GAL obtiendra une enveloppe complémentaire, mais qu'il est toujours possible de déposer des dossiers. De plus des opérations sous réalisées peuvent rendre des crédits disponibles.

Isabelle GEORGES confirme que la présence de nouveaux dossiers peut permettre de justifier les besoins du GAL en crédits complémentaires.

Le Président du GAL demande si le GAL « récupérera » la part habitant liée à l'extension de son périmètre. Isabelle GEORGES répond que les variations de périmètre se sont faits sans mouvement financier et que cette question pourra être abordée lors de la rencontre avec la Région.

7. DESENGAGEMENT DES DOSSIERS

9 opérations sont soldées et font l'objet d'une sous réalisation pour un montant total de 21 607.43 €. (cf. tableau). Il est nécessaire de les reprogrammer pour désengager le FEADER.

Les membres du GAL valident à l'unanimité cette reprogrammation

8. ETUDES DES DOSSIERS COMPLETS

Le Président du GAL remercie les services instructeurs de la Région qui se sont fortement mobilisés pour instruire un maximum de dossier pour ce Comité

Maître d'ouvrage	OFFICE DE TOURISME DE POLE DU SUD CHARENTE			
Intitulé de l'opération	Plan de communication touristique 2017			
Fiche action	N°2 : Valoriser et promouvoir notr	N°2 : Valoriser et promouvoir notre offre culturelle patrimoniale et touristique		
Ligne opération	Promotion touristique du territoire	e : création et diffusion d'outils d	e promotion	
OQDP	Oui Régime d'aide SA 43 783			
Dépenses présentées	21 644.76 €	Dépenses éligibles	21 644.76 €	
Subvention sollicitée	10 822.38 €	Note	12/20	
Description opération	Réalisation des documents de promotion touristique 2017			
Avis service instructeur Région	Favorable			
Commentaires	L'animateur du GAL et le Président de l'office de tourisme expliquent les raisons du retard de la programmation de cette opération Charles AUDOIN et Yannis ADEBIAYE ne participent pas au vote			
Décision du GAL	Avis favorable à l'unanimité pour un montant de FEADER de 10 822.38 €			

Maître d'ouvrage	OFFICE DE TOURISME DE POLE DU SUD CHARENTE			
Intitulé de l'opération	Plan de communication touristique 2018			
Fiche action	N°2 : Valoriser et promouvoir notre offre culturelle patrimoniale et touristique			
Ligne opération	Promotion touristique du territoire	e : création et diffusion d'outils d	le promotion	
OQDP	Oui Régime d'aide SA 43 783			
Dépenses présentées	31 535.12 €	Dépenses éligibles	27 818.72 €	
Subvention sollicitée	15 767.56 €	Note	12/20	
Description opération	Réalisation des documents de promotion touristique 2018			
Avis service instructeur Région	Favorable			
Commentaires	Pas de remarque particulière, opération soldée depuis plusieurs années Charles AUDOIN et Yannis ADEBIAYE ne participent pas au vote			
Décision du GAL	Avis favorable à l'unanimité pour un montant de FEADER de 11 543.11 €			

Maître d'ouvrage	COMMUNAUTE DE COMMUNES LAVALETTE TUDE DRONNE		
Intitulé de l'opération	Développement et animation touristique des bords de Dronne		
Fiche action	N°2 : Valoriser et promouvoir notre offre culturelle patrimoniale et touristique		
Ligne opération	Travaux, aménagement et équiper	nent de lieux culturels, touristiqu	ues et de loisirs
OQDP	Sans objet	Régime d'aide	SA 43 783
Dépenses présentées	40 918.17 €	Dépenses éligibles	38 492.19 €
Subvention sollicitée	16 367.27 €	Note	11/20
Description opération	Amélioration du site de Poltrot et de la signalétique canoë sur la Dronne		
Avis service instructeur Région	Favorable		
Commentaires	Pas de remarque particulière Muriel SAINT-LOUPT ne participe pas au vote		
Décision du GAL	Avis favorable à l'unanimité pour un montant de FEADER de 16 367.27 €		

Maître d'ouvrage	MAGNAC LAVALETTE VILLARS			
Intitulé de l'opération	Travaux de restauration de la Mercerie : Phase 3			
Fiche action	N°2 : Valoriser et promouvoir notre offre culturelle patrimoniale et touristique			
Ligne opération	Travaux, aménagement et équipen	nent de lieux culturels, touristiqu	ues et de loisirs	
OQDP	Sans objet Régime d'aide Hors aide d'Etat			
Dépenses présentées	170 353.20 €	Dépenses éligibles	131 780.38 €	
Subvention sollicitée	50 000.00 € Note 13/20			
Description opération	Restauration et aménagement de la galerie des Vernet du château de la Mercerie			
Avis service instructeur Région	Favorable			
Commentaires	Très bon projet. Implication de nombreux bénévoles. Projet qui fera l'objet d'une visite des membres du Comité de Programmation Didier JOBIT ne participe pas au vote			
Décision du GAL	Avis favorable à l'unanimité pour un montant de FEADER de 43 371.52 €			

Maître d'ouvrage	BARBEZIEUX ST HILAIRE			
Intitulé de l'opération	Commémoration du centenaire de la première guerre mondiale			
Fiche action	N°2 : Valoriser et promouvoir notre offre culturelle patrimoniale et touristique			
Ligne opération	Organisation de manifestations cu	lturelles d'intérêt territorial		
OQDP	Sans objet Régime d'aide Hors aide d'Etat			
Dépenses présentées	18 900.58 €	Dépenses éligibles	9 970.20 €	
Subvention sollicitée	5 000.00 € Note 11/20			
Description opération	Programme d'animation pour la commémoration du centenaire de l'armistice de la 1 ^{ière} guerre mondiale			
Avis service instructeur Région	Favorable			
Commentaires	Pas de remarque particulière			
Décision du GAL	Avis favorable à l'unanimité pour	Avis favorable à l'unanimité pour un montant de FEADER de 4 985.10 €		

Maître d'ouvrage	ASSOCIATION L'AIR DES CHAMPS		
Intitulé de l'opération	Festi'Luma 2018		
Fiche action	N°2 : Valoriser et promouvoir notre offre culturelle patrimoniale et touristique		
Ligne opération	Organisation de manifestations cu	lturelles d'intérêt territorial	
OQDP	Non	Régime d'aide	Hors aide d'Etat
Dépenses présentées	58 000.00 €	Dépenses éligibles	15 800.00 €
Subvention sollicitée	4 000.00 €	Note	10/20
Description opération	7 ^{ième} édition du festival musical qui se déroule les 8 et 9 juin 2018 sur le site tuileries à Le Tâtre.		
Avis service instructeur Région	Favorable		
Commentaires	Il s'agit d'un des derniers festivals pour les jeunes du territoire. Michel DUBOJSKI annonce que le festival n'aura pas lieu l'année prochaine (manque de trésorerie) et qu'il est difficile en Sud Charente d'organiser ce type de manifestation. Le Président du GAL regrette le retard du programme LEADER qui peut mettre en difficulté financièrement l'association.		
Décision du GAL	Avis favorable à l'unanimité pour un montant de FEADER de 4 000.00 €		

Maître d'ouvrage	ASSOCIATION ART BLAKEY			
Intitulé de l'opération	Village sessions 2019			
Fiche action	N°2 : Valoriser et promouvoir notre	e offre culturelle patrimoniale et	touristique	
Ligne opération	Organisation de manifestations cul	turelles d'intérêt territorial		
OQDP	Non Régime d'aide Hors aide d'Etat			
Dépenses présentées	35 128.00 €	Dépenses éligibles	20 791.13 €	
Subvention sollicitée	5 000.00 € Note 10/20			
Description opération	20 ^{ième} édition du festival musical qui se déroule du 16 au 20 juillet 2019 sur le territoire autour de Villebois Lavalette			
Avis service instructeur Région	Favorable			
Commentaires	Didier JOBIT annonce que le festival se produira sur deux jours à la Mercerie cette année. Muriel SAINT-LOUPT confirme le soutient de la CdC pour cette belle manifestation			
Décision du GAL	Avis favorable à l'unanimité pour	un montant de FEADER de 5 000	0.00 €	

Maître d'ouvrage	CENTRE SOCIOCULTUREL DU BARBEZILIEN			
Intitulé de l'opération	Professionnalisation de la distribution en circuits courts			
Fiche action	N°3 : Développer les circuits courts	N°3 : Développer les circuits courts et les productions locales		
Ligne opération	Logistique pour approvisionnemen de produits locaux	Logistique pour approvisionnement, stockage, livraison pour favoriser la consommation de produits locaux		
OQDP	Oui	Régime d'aide	Régime agicole 1305/2013	
Dépenses présentées	47 640.54 €	Dépenses éligibles	47 640.54 €	
Subvention sollicitée	10 976.38 €	Note	16/20	
Description opération	Acquisition d'un camion de livraison en lien avec l'atelier d'insertion maraichage du centre socioculturel			
Avis service instructeur Région	Favorable			
Commentaires	Patrick BRALERET précise que ce véhicule est électrique.			
Décision du GAL	Avis favorable à l'unanimité pour	un montant de FEADER de 10 97	<mark>76.38 €</mark>	

Maître d'ouvrage	EARL DU BUGUET		
Intitulé de l'opération	Acquisition d'une machine pour fabriquer des cercles en châtaigniers pour habiller des fûts		
Fiche action	N°5 : Faire de la forêt un nouvel at	out économique	
Ligne opération	Les investissements matériels liés	au développement, à l'innovatio	n des entreprises
OQDP	Non	Régime d'aide	SA 41 595
Dépenses présentées	115 000.00 €	Dépenses éligibles	115 000.00 €
Subvention sollicitée	15 000.00 €	Note	14/20
Description opération	Développement d'une machine destinée à automatiser une partie du processus de fabrication des cercles en châtaigner		
Avis service instructeur Région	Favorable		
Commentaires	Deux films présentant l'activité de Mr GANGLETAS et son projet sont diffusés. Tous les membres du GAL soulignent la qualité de ce projet. Cette opération pourrait faire l'objet d'une visite.		
Décision du GAL	Avis favorable à l'unanimité pour un montant de FEADER de 15 000.00 €		

Maître d'ouvrage	ESPACE NUMERIQUE SUD CHARENTE			
Intitulé de l'opération	Coopération Tiers-lieux			
Fiche action	N°8 : coopération interterritoriale	et transnationale		
OQDP	Oui	Régime d'aide	Hors aide d'Etat	
Dépenses présentées	37 948.11 € Dépenses éligibles 37 022.83 €			
Subvention sollicitée	15 180.00 € Note 16/20			
Description opération	Coopération transnationale autour de la thématique des tiers-lieux avec l'agglomération de Guéret et du Pays de Gaume			
Avis service instructeur Région	Favorable			
Commentaires	Un film, expliquant le projet de coopération, réalisé par l'espace numérique lors d'une rencontre en Belgique est diffusé. Nicolas VAUZELLE annonce que l'Espace Numérique est lauréat de l'AAP « Fabrique de territoire » et que cette année le territoire va organiser une rencontre sur la thématique des Tiers-lieux.			
Décision du GAL	Avis favorable à l'unanimité pour un montant de FEADER de 37 022.83 €			

9. AVIS D'OPPORTUNITE

Jacques CHABOT propose de présenter 4 opérations pour avis d'opportunité. Ces dossiers sont en cours d'instruction par la Région, sont terminées ou demande une validation urgente pour débloquer un paiement. Une fois l'instruction terminée, ces 4 dossiers feront l'objet d'une consultation écrite par voie électronique.

CdC 4B Sud Charente – saison culturelle 2016

Le programme : 6 concerts des jeudis de l'été, 15 spectacles sont plusieurs organisés en partenariat et 2 résidences.

Budget de l'opération : 240 000 €

Montant maximum proposé : 20 000 € - plafond de la fiche action

Avis d'opportunité favorable pour un montant max de 20 000 € sous réserve de l'instruction règlementaire

CdC 4B Sud Charente - saison culturelle 2017

Le programme 2017 : 6 spectacles tout public, 5 spectacles pour les jeunes générations, 7 résidences, 2 projets

« hors les murs » : chez l'habitant ou salle communale

Budget de l'opération : 220 000 €

Montant maximum proposé : 18 000 € - application dégressivité de 10 %

Avis d'opportunité favorable pour un montant max de 18 000 € sous réserve de l'instruction règlementaire

Association respire Jazz – Festival Respire Jazz 2019

11^{ième} édition de ce festival musical consacré au jazz et aux musiques improvisées qui s'est déroulé du 28 au 30 juin dans le cadre de l'ancienne abbaye de Puypéroux.

La programmation propose 10 concerts sur 3 jours avec toujours un souci d'équilibre entre artistes confirmés et découverte de nouveaux talents. Le directeur artistique est Pierre Perchaud, guitariste de jazz professionnel et enseignant au centre des Musiques Didier Lockwood

Budget de l'opération : 67 600 € Montant maximum proposé : 5 000 €

Avis d'opportunité favorable pour un montant max de 5 000 € sous réserve de l'instruction règlementaire

Association Mobilité Ouest et Sud Charente – Coordinateur mobilité

Création un poste de coordinateur mobilité assumant le rôle essentiel de porteur de projet et de relais vers tous les acteurs concernés par la question de la mobilité. Le coordinateur mobilité aurait pour tâches de :

- Développer et suivre le plan d'actions
- Relayer les initiatives et représenter l'association dans les groupes de travail partenariaux
- Impulser et animer des groupes de travail thématiques
- Instruire les dossiers de demandes de financements

Poste envisagé à mi-temps pour le Sud Charente pour 3 ans (1 an de demi pour cette demande)

Budget de l'opération : 38 812.50 €

Avis d'opportunité favorable pour un montant max de 23 812.50 € sous réserve de l'instruction règlementaire

L'ordre du jour est épuisé, le Président du GAL lève la séance.

Jacques CHABOT Président du GAL Pays Sud Charente